



prise de sang non rembourser

Par **kiquas**, le **01/09/2011 à 23:09**

bonjour

j'ai fait une prise de sang chez un laboratoire ou j'ai donné tout mes papiers de sécurité social ainsi que mutuelle on ma dit ce jour que un examen serait plus long car il partait a paris c'est tout .

1 mois après je reçois une facture du laboratoire de paris me demandant de payer cette analyse je contacte donc mon laboratoire qui reconnait son erreur de ne pas m' avoir prévenue mais me dit qu'il ne me reste plus qu'à payer ! je leur dit qu'une prise de sang a ce prix je ne l'aurai pas faite ils me répondent qu'ils comprennent tout a fait et qu'ils s'en excusent point .

que puis je faire pour contester ?

merci

Par **Domil**, le **01/09/2011 à 23:40**

Commencez par téléphoner au labo en question pour savoir si vous pouvez envoyer vos documents pour le tiers-payant.

Mais si c'est l'analyse qui n'est pas pris en charge, engueulez votre médecin, c'est le seul responsable

Par **kiquas**, le **01/09/2011 à 23:43**

merci pour votre réponse

en faite c'est l analyse qui n'ai pas rembourser et le laboratoire reconnait qu ils aurait du m'en informer mais que c'est une erreur de leur part mais qu'il est trop tard .